

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 27 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 27 Septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes

Serge REVIAL,

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Nicolas MORIN (Pouvoir à Gérard VERNAY)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUES)

Capucine FAVRE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Franck MALESCOUR (Pouvoir à Yannick AMET)

EXCUSÉS

Paul PELLECUER

Éric JACQUEMOUD

Laurence FONTAINE

2021-98 REVERSEMENT DE LA DOTATION TOURISTIQUE 2021 AUX COMMUNES BÉNÉFICAIRES (DGF)

Pour l'année 2021, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est de 5 273 450 euros.

Au titre de l'année 2021, la Dotation Globale de Fonctionnement touristique est reversée dans sa totalité aux communes de la manière suivante :

Communes	DGF Touristique
Les Chapelles	1 054.69 €
Bourg-Saint-Maurice	1 367 405.58 €
Montvalezan	235 195.87 €
Séez	27 949.29 €
Tignes	1 753 422.13 €
Val d'Isère	1 882 621.64 €
Villaroger	5 800.80 €
TOTAL DGF	5 273 450 €

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 21 Septembre 2021 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le reversement aux communes de leur part de Dotation Globale de Fonctionnement Touristique telle que définie ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Principal 2021.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**

Pour le Président empêché,
par délégation,
Jean-Claude FRAISSARD
1er Vice-Président

